

**Conseil d'établissement de l'école de la Marée-Montante,
de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante**

**Lundi 7 octobre 2024, 18h30
École de la Marée-Montante**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 octobre 2024
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2024
- 1.4 Suivi au procès-verbal

2. DOSSIERS DE DÉCISION

- 2.1 Élection des officiers
 - 2.1.1 Présidente
 - 2.1.2 Vice-Présidente (optionnel)
 - 2.1.3 Trésorière (optionnel)
 - 2.1.4 Secrétaire
- 2.2 Choix du représentant de la communauté (s'il y a lieu)
- 2.3 Révision et adoption des règles de régie interne
- 2.4 Approbation des activités dans un périmètre rapproché de l'école
- 2.5 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art. 87 LIP)
- 2.6 Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (LIP art. 75.1)
- 2.7 Approbation des Normes et modalités d'évaluation
- 2.8 Approbation des campagnes de financement des O.P.P.
- 2.9 Adoption du budget 2024-2025 de l'établissement scolaire
- 2.10 Adoption du budget du Conseil d'établissement
- 2.11 Approbation des services complémentaires
- 2.12 Comité de parents utilisateurs du service de garde

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

- 3.1 Direction
 - 3.1.1 Établissement du calendrier des rencontres
 - 3.1.2 Communications et publicités externes
 - 3.1.3 Code de vie
 - 3.1.4 Formation obligatoire nouveau membre du C.É.

[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca)

- 3.2 Présidence
- 3.3 Service de garde
- 3.4 Enseignants

- 3.5 Professionnel
- 3.6 Personnel de soutien
- 3.7 OPP
- 3.8 Comité de Parents
- 3.9 Trésorière
- 3.10 Correspondance
- 3.11 Parole au public

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE